



Lettre d huissier demande d argent

Par **marie87d**, le **23/05/2014** à **15:32**

bonjour un huissier me demande la somme de 272 euros d une buraliste c est une ancienne relation c est complètement faux je n ai fait aucune note ni dettes ce n est que c est dire je n ai jamais signé et demandé quoi ce soit ce n est uniquement par vengeance qu elle a été voir un huissier en lui disant que je lui devais de l argent pour du tabac que dois je faire auprès de l huissier ou peut il me demander l argent sans facture ou reconnaissance de dettes elle peut inventer n importe quel somme d argent cordialement

Par **louison123**, le **23/05/2014** à **16:11**

S'il n'y a pas reconnaissance de dette, vous n'avez pas à être inquiétée.
L'huissier sans décision judiciaire n'a aucun pouvoir, il va peut être vous menacer mais ce n'est que du bluff.
S'il persiste, ses agissements relèvent du harcèlement et répréhensible pénalement.

Par **marie87d**, le **23/05/2014** à **17:05**

je vous remercie pour cette réponse